

# Conseil du CREA

## Compte-rendu du 17 novembre 2023

Présents : Hugo Chatellier, Anne-Marie Paquet-Deyris, Antoine Simms, Michaël Roy, YB, FK, François Cusset, Gina Cesto, Laurence Gervais, Naomi Toth, Benoît Tadié, Myriam-Isabelle Ducrocq, Flore Coulouma, Laetitia Sansonetti.

Excusés : Martine Sekali, Camille Debas, Charlotte Gould.

Absente : Amélie Lespilette.

La séance est ouverte à 13h15.

<b>1. Etat du budget</b>	<b>1</b>
<b>2. Composition du conseil (information)</b>	<b>2</b>
<b>3. Examen des demandes de financement (voir tableaux récapitulatifs envoyés séparément)</b>	<b>2</b>
<b>4. Harvard Summer School (information)</b>	<b>2</b>
<b>5. Programme du colloque du 7-8 décembre (information)</b>	<b>2</b>
<b>6. Retour d'information sur la visite de l'HCERES (16 novembre)</b>	<b>2</b>
<b>6. Questions diverses</b>	<b>3</b>

### 1. Etat du budget

On ne peut plus engager de dépenses en 2023. La complexité des lignes budgétaires occupent les gestionnaires financiers qui essaient de solder les dépenses. A ce jour il reste :

Fonctionnement général : 5297 €

Investissement IG : 4118 €

Il y a eu plusieurs problèmes d'imputation budgétaire signalés au pôle financier, mais on ignore s'ils sont corrigés. Les IUF notamment ont eu de nombreux problèmes (mauvaises imputations ou factures non soldées depuis des mois).

F. Kral souhaiterait que le formulaire utilisé ait le nom du demandeur, la ligne budgétaire et la raison (pour quoi ? un colloque ? une mission ?), afin de pouvoir suivre les choses en dehors de SIFAC (l'outil de gestion budgétaire).

Il reste le problème pour les primes d'installation des primo-entrants en 2024. Il faut absolument des lignes spécifiques. A. Narvaez va se renseigner pour savoir où se situe le problème au niveau de la DFC.

Il faudrait demander à l'UFR de décharger les gestionnaires financiers de certaines responsabilités annexes, sans rapport avec la gestion financière, qui éparpillent leur travail (par exemple la gestion des fournitures ou les emprunts de matériel technique).

## 2. Composition du conseil (information)

Suite au vote organisé pendant la semaine pour remplacer C. Berthin qui souhaitait quitter le conseil, Benoît Tadié a été élu avec 16 voix sur 19 suffrages exprimés. Il est félicité et accueilli au conseil.

## 3. Examen des demandes de financement (voir tableaux récapitulatifs envoyés séparément)

Rappel sur les dotations primo-entrants : ce sont des primes d'installation, en plus des mécanismes existants au sein du CREA.

Toutes les demandes sont honorées. Les dépenses seront engagées sur le budget 2024.

## 4. Harvard Summer School (information)

Nous sommes affiliés à l'Institut for World Literature (EHES et Nanterre sont les deux seuls affiliés en France), ce qui permet d'envoyer des doctorants en littérature au cours de l'été suivre deux séminaires d'un mois aux États-Unis, et de participer à des panels de doctorants. En 2023, nous avons eu 4 doctorants qui sont partis. F. Král enverra un rappel sur ADUM.

L'expérience est très formatrice pour les doctorants.

Exemples de gens qui organisent les séminaires : Lawrence Venuti, David Damrosch, Francesca Orsini, Ankhi Mukherjee, Franco Moretti, etc.

Il faudra postuler avant le 1er février 2024. Le conseil examinera et classera les demandes.

## 5. Programme du colloque du 7-8 décembre (information)

Il reste quelques ajustements à faire au cours des prochains jours.

## 6. Retour d'information sur la visite de l'HCERES (16 novembre)

Des délégués HCERES sont venus à Nanterre. Nous avons retenu les informations suivantes : la période prise en compte pour les réalisations : 1er janvier 2018 – 31 décembre 2023, ce qui signifie qu'il y aura une partie des productions 2018 qui compteront pour le précédent et le prochain rapport. Il faudra rédiger un document de synthèse (rendre compte de ce qui a été fait, et de ce qui est prévu), et fournir également une partie chiffrée (articles, etc.). Il y a un travail avec HAL, mais nous l'avons peu utilisé, et HAL n'a pas toutes les infos requises, comme les indices de reconnaissance. Il faudra réfléchir à ce que sont nos indicateurs (par exemple : invitations comme *guest speaker*, en plus des critères habituels comme les prix, IUF, etc.). Deux autres éléments à noter : HCERES met bien la notion d'impact dans les dossiers précédents. C'est moins présent cette fois-ci, mais il faut une évaluation autour de la science ouverte. Malheureusement nous n'avons pas beaucoup de publications en accès libre, mais il faut y songer. Il faut également se rappeler que l'évaluation du centre coïncide avec le projet d'établissement qui n'est pas encore formalisé mais avec un axe annoncé autour des notions

de territoires innovants, de renforcement de la politique européenne et internationale, et de l'étude des inégalités.

Le colloque de décembre permettra d'établir des pistes au sein des groupes et projets pour formaliser des liens pertinents avec la stratégie d'établissement et la géographie du territoire.

Plusieurs partenariats ont déjà été noués : avec une librairie à Nanterre, le théâtre des Amandiers, les entreprises à La Défense, les écoles, les musées (La contemporaine), etc.

Il y aura un portfolio des travaux les plus représentatifs de l'unité. Il faudra en parler au moment du colloque.

Collection HAL du CREA : s'il y a des erreurs, les signaler à Hugo Chatellier qui peut les modifier si le dépôt est sur la collection du CREA. On proposera un moyen de faire ce travail de façon la moins douloureuse et la moins chronophage possible, peut-être via Zotero.

D'ici fin janvier, il faudra finir un premier jet du rapport qui sera ensuite relu par la DRED. Nous aurons jusqu'à mi-mai pour envoyer la version finale. A la rentrée 2024 (entre la rentrée et décembre) , nous devons prévoir la visite des experts, et donc tâcher de nous rendre disponibles.

## 6. Questions diverses

La chaîne webTV du CREA désormais affichée dans la liste des chaînes.

Le CREA peut financer les voyages pour les doctorants, mais il faut d'abord s'adresser à l'ED.

Après délibération, le conseil ne souhaite pas allouer de budget photocopies pour les doctorants et/ou les membres titulaires.

Le site du CREA va devoir être mis à jour après le colloque de décembre.

Il faudra fixer une date pour les doctoriales. En attendant, les doctorants sont invités à préparer des posters pendant le colloque de décembre. De façon générale, il faut afficher ce qui a été prévu pour et par les doctorants (y compris avec les heures de formation attribuées par l'ED). L'an dernier, nous avons attribué des heures aux porteurs non-HDR de projets interdisciplinaires et de séminaires.

Le conseil va devoir examiner les demandes de financement soumises à la Commission Recherche avant le 12 janvier. Proposition de le faire le mardi 9 janvier à 9h. La direction du CREA transmettra alors toutes les demandes classées à la CR. Il convient de transmettre à la direction du CREA les dossiers avant fin décembre, afin de laisser aux membres du conseil le temps de les étudier.

L'ordre du jour étant épuisé, le conseil prend fin à 14h52.